

DEC192473DAI

Décision portant nomination de M. Frédéric Valès aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Dominique Valès, Ingénieur de Recherche Hors Classe, est nommé chargé de mission auprès du président-directeur général pour la DAI, du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020.

Sa mission a pour objet la préparation, la réalisation et le suivi d'audits au CNRS en lien avec le directeur de l'audit interne, qui valide ses travaux, et avec les autres membres de la DAI.

Pour l'exercice de cette mission, M. Frédéric Valès demeure affecté au Laboratoire Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM) (UMR8006), 75, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

Article 2

Du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020, M. Frédéric Valès percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Meudon.



Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*/du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président-directeur général
Antoine Petit

